

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thibault PENNANEAC'H, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée «OFFICE NOTARIAL DES COMTES DUFOREZ», titulaire d'un Office Notarial à MONTBRISON (Loire), 4 place du Docteur Jean Vial, CRPCEN 42090, le 2 février 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre:

Monsieur Roland Louis René **RICHET**, chirurgien dentiste, et Madame Samia **BENCHIKH**, agent d'entretien, demeurant ensemble à SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ (42680) 15 Rue Antoine Dupuy. Monsieur est né à MONTBRISON (42600) le 17 février 1961, Madame est née à BEN-DJILIL (ALGERIE) le 18 décembre 1978. Mariés à la mairie de MONTBRISON (42600) le 17 décembre 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Etude de Maîtres Philippe ROUDILLON et Louis BOURBON, Notaires Associés à SAINT GERMAIN LAVAL (Loire), 247 rue Nationale

SCI DU CHATELARD

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Maxime BLANC, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle " Philippe ROUDILLON – Louis BOURBON », titulaire d'un Office Notarial à SAINT GERMAIN LAVAL (Loire), 247 rue Nationale, le 23 janvier 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : « SCI DU CHATELARD ».

Le siège social est fixé à : GREZOLLES (42260) 290 rue du Grand Eessart.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire et en nature.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant de la société est Monsieur Jean-Michel CLÉMENT Négociant en bestiaux, demeurant à GREZOLLES (42260) 290 rue du Grand Essart, né à ROANNE (42300) le 9 octobre 1983.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ROANNE.

Pour avis
Le notaire.



CARWIN

SAS au capital de 50 000 €
Siège social : 10 Rue Marius Pâtinaud, Bâtiment La Grande Usine Créative 1 42000 SAINT-ETIENNE
919 287 409 RCS de SAINT-ETIENNE

Changement de commissaire aux comptes

L'AG du 05/02/2026 a nommé à compter du 01/10/2025 en qualité de Commissaires Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement : la société ASL EXPERTISE AUDIT, SAS au capital de 3 000 €, ayant son siège social sis 305 Impasse des Technicites à YSSINGEAUX (43200), immatriculée au RCS de LE PUY-EN-VELAY sous le numéro 899 395 602 et la société HLB AUDIT, SAS au capital de 12 000 €, ayant son siège social sis 7 Rue Louis de Charbonnel à MONISTROL-SUR-LOIRE (43120), immatriculée au RCS de LE PUY-EN-VELAY sous le numéro 440 414 480.

Modification du RCS de SAINT-ETIENNE

DUMOULIN ADRIEN

SARL à associé unique
au capital de 5.000 €
28 Chemin des Buissonnées - 42600 CHALAIN-D'UZORE
884 556 580 RCS ST-ETIENNE

Transformation

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2025, l'associé unique de la société « DUMOULIN ADRIEN » a :

- augmenté capital social d'une somme de 75.000 € pour le porter à 80.000 €, par voie d'incorporation de réserves ;

- approuvé le rapport du commissaire à la transformation et décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 31/12/2025 à 24h. En conséquence, de nouveaux statuts ont été adoptés. La dénomination, l'objet, le siège, la durée, le capital, la durée de l'exercice social restent inchangés. Ont été désignés, M. Adrien DUMOULIN : 28 Chemin des Buissonnées - 42600 CHALAIN-D'UZORE, en qualité de Président et M. Julien GUILLOT : 81 Chemin de Grangeneuve - 42600 CHALAIN-D'UZORE, en qualité de Directeur Général. « Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation. Transmission des actions : En cas de pluralité d'actionnaires, les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des trois quarts des actions. »

Le dépôt légal sera effectué au RCS de ST-ETIENNE (Loire).

CHARPAS

SCI au capital de 10 000 €
SIEGE SOCIAL : ST HEAND (42570)
14 Rue du Clos
803 673 193 - R.C.S ST ETIENNE

Dissolution

Par assemblée générale en date du 29/11/2025, les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur Nicolas PASTRE, demeurant à ST HEAND (42570) 14 Rue du Clos, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de ST ETIENNE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Alain COURTET, Notaire Associé à SAINT ETIENNE, 8 Place de l'Hôtel de Ville, CRPCEN 42091, le 6 février 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre:

Monsieur Maurice Robert **VINCENT** et Madame Dominique Yvonne Marie Fleur **BERARD**, demeurant ensemble à SAINT-ETIENNE (42100) 2 allée Arthur Rimbaud. Monsieur est né à SAINT-ETIENNE (42000) le 10 septembre 1955, Madame est née à SAINT-ETIENNE (42000) le 4 novembre 1956. Mariés à la mairie de SAINT-ETIENNE (42000) le 15 juillet 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Il a été stipulé comme avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'eux:

- Un préciput sur une large catégorie de biens, au choix du survivant

- Après exercice du préciput, la masse commune reviendra intégralement à la succession

- Suppression de toute cause de réclamation.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

EXAUREV AUDIT

S.A.R.L. au capital de 8 680 EUROS
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire), 6 Rue Pétin Gaudet
RCS : SAINT ETIENNE 509 200 002

Modification des dirigeants

Suivant l'A.G.O.A. du 30 janvier 2026, les associés ont accepté la démission de Monsieur David BROSSARD de ses fonctions de co-gérant avec effet au 31 décembre 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE.

LA GERANCE,

SARL LEXMENZA
Avocats
3 rue de la Résistance - 42000 SAINT-ETIENNE
Tél. 04.77.32.79.47 - Mail : contact@lexmensa.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'un appartement, d'une cave et d'une place de parking à SAINT-ETIENNE (42000)

• Sur la Commune de SAINT-ETIENNE (Loire - 42000), au sein d'un immeuble en copropriété situé 11 Rue Béranger, cadastré Section MV n°97, d'une contenance de 16 ares et 5 centiares, les lots de copropriété suivants :

- **Le lot de copropriété n°4 :**

- **Une place de stationnement**

Et les 3 /1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales de l'immeuble Et les 3 /30èmes des parties communes particulières au bâtiment P

- **Le lot de copropriété n°19 :**

- **Une cave** numérotée 19 au rez-de-chaussée

Et les 1 /1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales de l'immeuble Et les 1 / 970èmes des parties communes particulières au bâtiment I

- **Le lot de copropriété n°33 :**

- **Au premier étage, un appartement** comprenant un hall d'entrée, une pièce de vie / séjour ouvert sur un espace cuisine, une chambre, un W.C, une salle de bain, un cellier.

Et les 47 /1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales de l'immeuble

Et les 47 / 970èmes des parties communes particulières au bâtiment I

Suivant état descriptif de division et règlement de copropriété du 26 septembre 1974, publié au service de la publicité foncière de SAINT-ETIENNE le 4 octobre 1974, Volume 710 n°30 (annulant également le précédent règlement de copropriété et état descriptif de division publié le 14 janvier 1966, Volume 2531 n°32).

- **Les biens sont actuellement inoccupés.**

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute éventuelle location ou occupation sans recours aucun contre le vendeur poursuivant la vente.

MISE A PRIX : 30 000 euros, plus frais et charges

ADJUDICATION fixée le jeudi 2 avril 2026 à 14 heures

à l'audience des adjudications du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE (42000)
Place du Palais de justice

A la requête de :
La Société CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE HAUTE-LOIRE, société coopérative à capital variable immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-ETIENNE sous le n° 380 386 854, dont le siège social se situe 94 Rue Bergson à 42000 SAINT-ETIENNE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice, domiciliés en cette qualité audit siège

- Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE ou en l'étude de la SARL LEXMENZA, Avocats à SAINT-ETIENNE.

- Les visites auront lieu le **Jeudi 19 mars 2026 de 11 heures à 12 heures** par l'intermédiaire de la SARL AURALAW, Commissaires de justice à MONTBRISON.

- Les enchères doivent être obligatoirement portées par un avocat inscrit au Barreau de SAINT-ETIENNE.

SEVEN HILLS RANCH

Constitution

Avis est donné de la constitution de la Société « SEVEN HILLS RANCH »

Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 16.000 €.

Siège social : 4818 Route de Saint-Romain - 42450 SURY-LE-COMTAL

Objet social : l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition de la société, des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités ; l'élevage de chevaux de sport, toutes activités de préparation, d'entraînement et d'exploitation de chevaux de compétition dont la société détient la propriété ou la jouissance, accessoirement la prise en pension de chevaux de propriétaires

Durée : 99 ans

Gérant : Mme Carine TISSOT : 531 Rue des Varrats - 42560 BOISSET-SAINT-PIERRE.

RCS et dépôt : ST-ETIENNE (Loire)

GAYLAT

S.A.R.L. au capital de 10 000 €
Siège social : ROCHE LA MOLIERE (Loire), 12 rue Hippolyte Sauzéa – Allée B
R.C.S. : SAINT ETIENNE 794 534 388

Dissolution

L'A.G.E. du 31 juillet 2025, de la société « GAYLAT », a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2025. et a nommé comme liquidateur, Monsieur Christophe GAY, demeurant à ROCHE LA MOLIERE (Loire), 7 Rue du Pré de l'Etang, dont les fonctions de gérant ont pris fin à l'effet d'effectuer toutes les opérations consécutives à la dissolution et à la liquidation de la société. Le lieu où la correspondance est fixé au siège social de la société, siège de la liquidation.

Dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE. LE LIQUIDATEUR



GAEC TOUT HORIZON

au capital de 140 000 €
Siège social : 3023 Route de Valzan 42360 COTTANCE
RCS ST ETIENNE 410 197 073

Transformation

Suivant AGE du 31/12/25, les associés ont pris acte de la cessation des fonctions de gérante de Mme Marlène VIALY à compter du 31/12/2025 et décidé de la transformation du GAEC TOUT HORIZON en EARL ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: EARL ELEVAGE TOUT HORIZON

Capital : 70 000 euros

Siège Social : 3023 Route de Valzan 42360 COTTANCE

Objet : Activités agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural et exploitations d'installations photovoltaïques,

Durée : 99 ans

Gérant : M. Grégory VERNAY, dt 3023 Route de Valzan 42360 COTTANCE

Pour avis

SARL DE LA GILBERNIE

au capital de 7.622,45 €
5, La Gilbertie
42440 NOIRETABLE
391 444 320 RCS ST-ETIENNE

Modification des dirigeants

Suivant délibérations en date du 31/12/2025, de l'AGE de la SARL DE LA GILBERNIE, au capital de 7.622,45 €, ayant son siège social à NOIRETABLE (42440), 5, La Gilbertie, 391 444 320 RCS ST-ETIENNE, les associés ont pris acte de la démission des fonctions de Gérant de M. Jean-Daniel MONTEILLET au 31/12/2025 à 24h et la nomination de Mme Jeanne ROPERS, demeurant à NOIRETABLE (42440), 3, La Gilbertie, à la même date.

CUMA DU BOTORET

Société coopérative agricole à capital variable
Siège social : Mairie 42670 BELMONT-DE-LA-LOIRE
Agrément n° 42265
RCS ROANNE 776 288 862

Clôture de liquidation

Aux termes de l'AG ordinaire en date du 26 août 2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, les a déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le compte de liquidation sera déposé au GTC de Roanne.

Les liquidateurs, Roger Vermorel et Jean-Marc Sarnin.

COMMUNE DE LA CHAPELLE-VILLARS

Enquête publique

REVISION DU PLU

Objet de l'enquête: Il est prescrit, dans les conditions fixées par le Code de l'environnement et par arrêté du Maire de LA CHAPELLE-VILLARS en date du **5 février 2026**, une enquête publique relative à la **révision du Plan Local d'Urbanisme**. La procédure porte sur l'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme.

Durée de l'enquête: du lundi 2 mars 2026 à 9h au vendredi 3 avril 2026 à 17h00 inclus, soit pendant 31 jours

Siège de l'enquête: Mairie de LA CHAPELLE-VILLARS (40 Place de la Mairie, 42410 LA CHAPELLE-VILLARS).

Commissaire-enquêteur: M. CHEVALIER, nommé par décision n°E25000141/69 de la première vice-présidente du Tribunal Administratif de Lyon.

Composition du dossier: note de présentation du dossier d'enquête, note sur le cadre réglementaire et la procédure, l'ensemble des pièces du projet de révision, les avis des Personnes Publiques Associées, l'avis de l'autorité environnementale et l'avis de la CDPENAF.

Le dossier d'enquête peut être consulté en papier en mairie de LA CHAPELLE-VILLARS aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra en prendre connaissance et demander les informations relatives au projet de révision du PLU.

Il est également consultable sur la page internet <http://bit.ly/4rTOZTd>

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la commune de CHAPELLE-VILLARS (40 place de la Mairie, 42410 LA CHAPELLE-VILLARS).

Le public pourra formuler ses observations, propositions, contre-propositions de la manière suivante :

- Auprès du commissaire-enquêteur lors de ses permanences

- Sur le registre déposé en mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels

- Par courrier envoyé au siège de la commune de LA CHAPELLE-VILLARS, sous pli cacheté à l'attention du commissaire-enquêteur

- Par mail à l'adresse : epub@orange.fr

Cette enquête concerne uniquement les objets définis dans le dossier de révision du PLU. Seules les observations formulées et reçues pendant la durée de l'enquête seront prises en compte.

La commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public lors des **permanences** suivantes :

- **lundi 2 mars 2026 de 14h à 17h en mairie**

- **mercredi 11 mars 2026 de 9h à 12h en mairie**

- **vendredi 3 avril 2026 de 14h à 17h en mairie.**

A l'issue de l'enquête et pendant un an, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur en mairie de LA CHAPELLE-VILLARS et sur la page internet <http://bit.ly/4rTOZTd>

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera la révision du PLU, éventuellement modifiées pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et des avis des personnes publiques associées, et suivant l'avis du commissaire-enquêteur.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2024, le tarif annuel 2025 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,187 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Contact : Xavier Cros 04.77.91.43.65 - xavier.cros@loire.chambagri.fr